

N° 44 – Août 2020

En bref :

- ✚ Les chiffres de l'AB régionale PACA/Sud 2019 (Agence bio).
- ✚ Tendances économiques : Etat des lieux de la viticulture biologique en cave coopératives, en PACA/Sud, aspects amont et aval.
- ✚ Les extraits végétaux en viticulture : situation en 2019 / Utilisations et effets face aux maladies et ravageurs de la vigne. Cahier technique de la Chambre régionale d'agriculture des Pays de Loire.
- ✚ Journée technique « Cheval en vigne », 3 novembre 2020.

- 
- ✚ Les chiffres de l'AB régionale 2019 (Agence bio)

## L'AB SE PORTE BIEN EN REGION PACA / SUD !

Avec **28,8 %** de sa Surface Agricole Utile (SAU) en bio, Provence-Alpes-Côte d'Azur /Sud demeure la région française où l'agriculture biologique est la plus fortement représentée sur le territoire agricole, alors que la moyenne nationale est à **8,3 %** et la deuxième région, l'Occitanie, à **22,3 %**.

La bio continue à se développer rapidement dans notre région. Fin 2019, ce mode de production concerne **167 747 ha et 4 033 exploitations, soit une progression respective de +12 % et +13.5 %, par rapport à fin 2018**. Cela représente 16 335 ha et 481 fermes bio supplémentaires. Cette progression dépasse celle de l'année précédente (+ 14 389 ha). Le cumul des surfaces en conversion est également en hausse : 36 550 ha en conversion en 2019, contre 35 061 ha en 2018. A noter que la progression des surfaces bio à l'échelle nationale est légèrement supérieure, avec +13 %.

Quatre des six départements de PACA sont dans le « top dix » des départements français, en termes de taux de pénétration de la bio. **Avec 33,3 % de sa SAU en bio, le département des Bouches-du-Rhône est le premier de France pour ce critère, suivi de près par les Hautes-Alpes avec 32,7 % et le Var à 30,8 %**. Tous les départements de la région dépassent à présent les 20 % de SAU.

	Nb. Exploitations		Surfaces certifiées bio (ha)		Surfaces en conversion						Surfaces certifiées + conversion		
	2019	Evol. /18	2019	Evol. /18	C1	C2	C3	C2/C3	Total C123		2019	Evol. /18	Part en bio
					2019	2019	2019	2019	2019	Evol. /18			
04 ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE	513	7,1%	34 254	7,0%	4 900	2 862	75	-	7 897	7%	42 151	7,0%	27,37%
05 HAUTES-ALPES	387	7,8%	22 554	30,5%	1 987	2 946	179	-	5 112	-37%	27 666	8,7%	32,71%
06 ALPES-MARITIMES	291	16,4%	5 101	8,8%	853	551	55	-	1 458	74%	6 560	18,7%	21,40%
13 BOUCHES-DU-RHONE	998	16,2%	37 168	13,7%	5 547	3 024	892	-	9 063	24%	46 231	15,6%	33,14%
83 VAR	708	15,0%	13 207	8,9%	2 291	3 026	1 057	-	6 374	20%	19 581	14,6%	30,82%
84 VAUCLUSE	1 046	14,8%	18 913	11,0%	2 679	3 030	936	-	6 645	20%	25 557	13,2%	23,18%
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	4 033	13,5%	131 196	13,4%	18 317	15 438	2 795	-	36 550	7%	167 747	12,0%	28,79%

Pratiquement toutes les filières végétales enregistrent un taux de croissance à deux chiffres : +10 % pour les surfaces fourragères, +15 % pour la viticulture, +16 % pour les Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales (PPAM), +20 % pour les fruits, et +21 % pour la filière des légumes frais. Seule la filière des grandes cultures a une croissance moindre, mais qui reste soutenue, de + 7 %. Hors surfaces fourragères, la viticulture demeure la filière qui compte le plus de surfaces engagées en bio avec 23 012 ha, suivie par les grandes cultures avec 12 832 ha. En termes de pénétration des filières AB, les surfaces fourragères demeurent en tête avec 33,2%. Compte tenu de leurs surfaces importantes (plus de 60 % des surfaces totales AB de la région Sud) elles tirent vers le haut la SAU globale de la région. La proportion de toutes les autres filières en AB reste donc en deçà de cette moyenne régionale : pour la viticulture, le bio représente 24,9 % des surfaces totales, 24,7 % pour l'arboriculture, et 17,8 % pour les légumes frais. Viennent ensuite les grandes cultures biologiques à 16,3 % et enfin les PPAM à 14,6 %.

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	Nb. Exploitations		Surfaces certifiées bio (ha)		Surfaces en conversion					Surfaces certifiées + conversion		
	2019	Evol. /18	2019	Evol. /18	C1	C2	C3	Total C123		2019	Evol. /18	Part en bio
					2019	2019	2019	2019	Evol. /18			
Céréales	695	4%	8 527	11%	902	1 380	54	2 336	-15%	10 862	4%	16,9%
Oléagineux	79	10%	657	84%	249	256	-	505	51%	1 162	68%	10,7%
Protéagineux	61	-12%	171	-12%	86	25	-	111	-14%	282	-13%	35,4%
Légumes secs	138	15%	480	-6%	62	14	-	76	30%	556	-2%	18,6%
Grandes cultures	740	3%	9 834	13%	1 300	1 674	54	3 028	-7%	12 862	7%	16,3%
STH	1 135	9%	70 495	12%	7 826	6 113	2	13 940	-10%	84 435	7%	32,9%
Cultures fourragères	1 095	12%	15 857	25%	2 832	1 968	1	4 801	10%	20 658	21%	34,5%
Surfaces fourragères	1 534	11%	86 352	14%	10 657	8 081	3	18 741	-5%	105 093	10%	33,2%
Légumes frais	936	9%	1 858	14%	167	165	1	333	95%	2 192	21%	17,8%
Fruits à coque	174	20%	260	12%	85	33	21	139	83%	398	30%	42,5%
Fruits transformés	1 022	13%	2 472	5%	477	209	138	824	55%	3 296	15%	32,6%
Fruits Frais	1 033	11%	2 582	35%	367	594	578	1 539	8%	4 121	23%	21,0%
Fruits	1 786	13%	5 314	18%	929	836	737	2 502	23%	7 815	20%	24,7%
Vigne	1 273	15%	16 055	8%	2 814	2 530	1 613	6 957	37%	23 012	15%	24,9%
PPAM	511	9%	2 632	16%	371	338	70	780	16%	3 412	16%	14,6%
Autres	2 306	14%	9 151	19%	2 079	1 813	318	4 210	35%	13 360	23%	51,5%
TOTAL	4 033	13,5%	131 196	13,4%	18 317	15 438	2 795	36 550	7%	167 747	12,0%	28,79%

Source: Agence Bio/OC; Agreste 2019

Revenons ci-dessous à l'évolution de la viticulture AB en 2019, par rapport à 2018.

			Vigne 2018	Vigne 2019
04	ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE	Certifiées Bio	173	202
		Conversion	27	34
05	HAUTES-ALPES	Certifiées Bio	54	60
		Conversion	11	9
06	ALPES-MARITIMES	Certifiées Bio	44	62
		Conversion	18	10
13	BOUCHES-DU-RHONE	Certifiées Bio	2 645	2 764
		Conversion	725	771
83	VAR	Certifiées Bio	3 981	4 257
		Conversion	2 946	3 879
84	VAUCLUSE	Certifiées Bio	8 212	8 710
		Conversion	1 800	2 255
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR		Certifiées Bio	15 110	16 055
		Conversion	5 526	6 957
		Total	20 636	23 012
		<i>Evol/année antérieure</i>	7%	15%

La dynamique des conversions en viticulture biologique est de 7% en plus entre 2017 et 2018, et de 15% en plus en moyenne pour les 6 départements entre 2018 et 2019, elle double donc. Cependant, si on considère les 3 départements ayant les plus grandes surfaces viticoles, 13, 83 et 84, et les surfaces en AB + conversion, on voit des disparités : +4.7% de surface en plus pour le 13 ; +15% de surface en plus pour le 83 et + 8.7% de surface en plus pour le 84. Ces résultats restent encourageants.

Cependant, dans un contexte où il est imposé que 50% des exploitations agricoles aient une certification environnementale à l'horizon 2025, on peut se demander si les vignerons ne font pas actuellement le choix de s'orienter vers d'autres signes de qualité type HVE ou terra vitis par exemple. Ces démarches sont très fortement soutenues par les institutions et par plusieurs OPA (organisations professionnelles agricoles) à l'échelle régionale. En tout optimisme, on peut souhaiter que ces démarches environnementales incitent bon nombre de viticulteurs à s'intéresser à la viticulture biologique, puis à franchir le cap de la conversion en AB. Soulignons enfin que le marché viticole régional est déficitaire en certains vin bio, par exemple les IGP rosé. Sur PACA/Sud, les vins AB continuent à jouir d'une valorisation intéressante. Cela pourrait encourager les démarches de conversion.

 **Tendances économiques : Etat des lieux de la viticulture biologique en cave coopératives, en PACA/Sud, aspects amont et aval.**

Au printemps 2020, une enquête auprès de viticulteurs coopérateurs de Paca / Sud est encadrée par la chambre d'agriculture du Var et Coopération Agricole Sud (1). L'étude met en évidence des tendances techniques liés au passage en bio et la valorisation économique en découlant. Des résultats intéressants pouvant inciter à passer le cap de la bio.

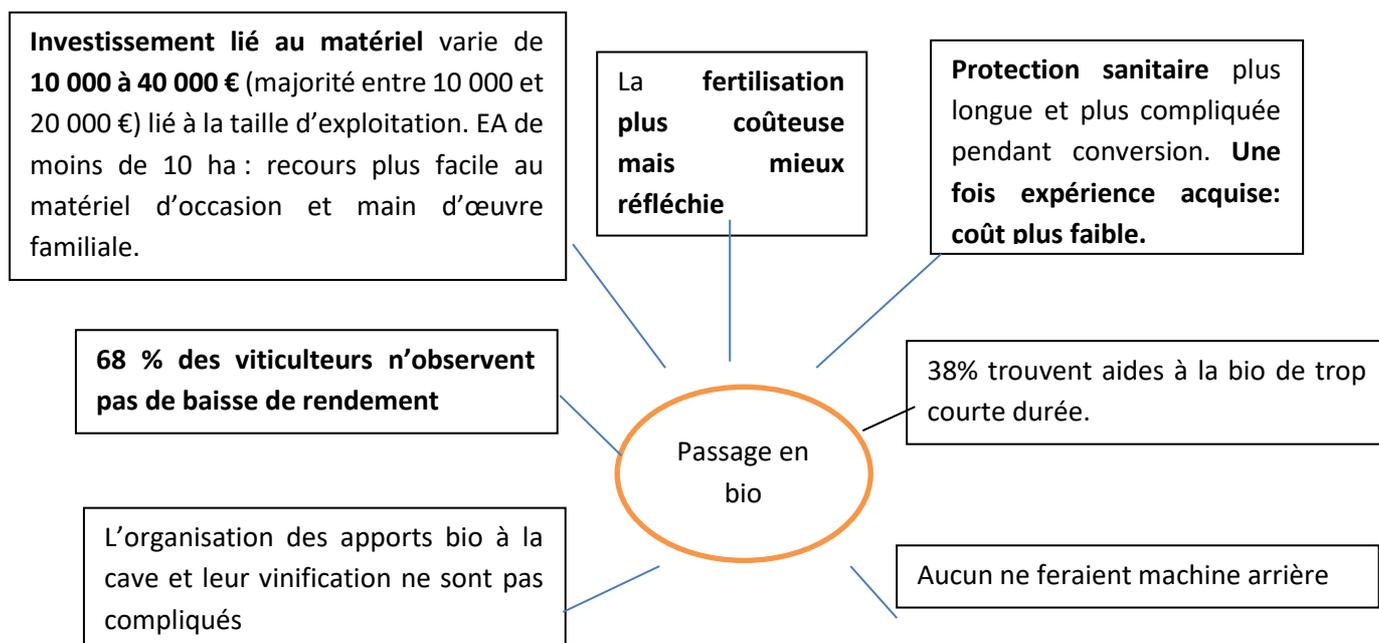
### Les caves coopérative de Paca/Sud et la bio

Paca : 104 caves coopératives. Plus de la moitié ont une activité biologique : une à 100 %, les autres entre 1 à 20 % de leur volume total.

- **20 Caves coopératives enquêtées**
- 13 avec une surface de production totale de **moins de 600 ha.**
- En moyenne, les producteurs bio représentent **6% des adhérents.**
- 2 caves avec l'objectif d'être 100% bio d'ici 2021/2022.

Caves enquêtées	Caves orientées vrac-négoce	Caves orientées bouteilles
<b>Volumes bio</b>	24 000 hL	20 860 hL
<b>Tendance d'appellation</b>	AOP	AOP et IGP
<b>Tendance de couleur</b>	Rosé	Rouge, rosé et blanc

Quelques tendances liées au passage en bio  
63 vigneron (bio et en conversion) enquêtés



#### Point de vue des caves sur les parcelles bio :

- Meilleure résistance à la sécheresse
- Pas plus d'impact de maladie lors des années à forte pression

## Négoce et vente directe : une forte demande en bio

- La demande en vin bio est constatée sur tous les segments du marché, à tendance plus ou moins marquée. La majorité des caves ont une demande de vin bio à destination du négoce et de la vente directe.
- Certaines caves ont relaté que le vin de France bio, sans appellation, est gage de qualité suffisante pour sa commercialisation en négoce.

## Valorisation du vin bio sur les marchés : quelques exemples pour le vrac

Appellation	Département	Couleur	Prix bio (€/hL)	Prix conventionnel (€/hL)	% valorisation en bio
AOP	83	Rosé	390 à 450	330 à 340	18 à 32 %
AOP	13	Rosé	400 à 410	320 à 330	24 à 25 %
AOP	84	Rosé	165	130	27 %
AOP	84	Rouge	200	145	38 %
IGP	84	Rosé	148	120	23 %
IGP	13	Rosé	200	130	54%

La demande en IGP Rosé est très forte.

Les différentiels de rémunération aux producteurs sont du même ordre que les valorisations effectuées sur la vente des vins AB de 15 à 40%.

À noter que la certification en Biodynamie génère une rémunération de 60% de plus que le conventionnel, là où la certification AB ne rémunère qu'à 30% de plus.

**(1) Source :** Stage de Claire Cailloux et Aurélien Busardo, encadré par Garance Marcantoni, de la chambre d'agriculture du Var, en lien avec Stéphanie Costa de la Coopération Agricole Sud.

- ✚ Cahier technique "Les extraits végétaux en viticulture", situation en 2019 / Utilisations et effets face aux maladies et ravageurs de la vigne. Il est accessible à partir du lien ci-dessous.

[https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/National/FAL\\_commun/publications/Pays de la Loire/2020 Les extraits vegetaux en viticulture 2019.pdf](https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Pays_de_la_Loire/2020_Les_extraits_vegetaux_en_viticulture_2019.pdf)

Bonne lecture

 **Journée technique « Cheval en vigne », complémentarité énergie animale et tracteur  
- 3 novembre 2020 Centre Var (St Antonin du Var)**

**Cette journée est à l'initiative de la filière Cheval Sud en partenariat avec la référente viti bio PACA/Sud**

(Programme provisoire)

**MATINEE : interventions en salle**

- Equivigne : connaissance des viticulteurs qui mobilisent la traction animale –étude de l'IFVV (institut français de la vigne et du vin) et IFCE (institut français du cheval et de l'équitation) présentée par Clémence Bénézet IFCE
- Complémentarité énergie cheval et mécanique présentée par Garance Marcantoni – chambre agriculture du Var / référente viti bio PACA/Sud
- Témoignages : Domaine viticole accueillant et son prestataire, vigneron indépendant ayant recours à la traction animale, prestataire

**APRES MIDI :**

Démonstrations de travaux réalisés avec le cheval en vigne : buttage, débutage, griffage, entretien des plantiers...

L'annuaire des prestataires à cheval de la région sera distribué à l'issue de la journée

***NB : Cette journée technique sera dédoublée au printemps 2021 dans la zone nord Bouches du Rhône, Vaucluse.***

***Si vous souhaitez vous inscrire à cette journée, merci de contacter J Damiens de la filière cheval Sud au mail suivant : [contact@filierechevalpaca.com](mailto:contact@filierechevalpaca.com) ou au 0492974683.***

Document élaboré par :

Garance MARCANTONI - CA 83 - tel : 06 14 52 08 86  
garance.marcantoni@var.chambagri.fr  
Référente Bio Viticulture PACA

Coordination :



Participation financière :

